

# L'EUROPE ET LA FRANCE FACE AUX FLUX MIGRATOIRES

Albert Marouani\*

Conférence UNIA 15/12/2016\*\*

## II/

### LA PROBLÉMATIQUE ÉCONOMIQUE DES FLUX MIGRATOIRES

Nous distinguerons trois niveaux d'analyse économique des flux migratoires:

1. l'économie internationale et mondiale,
2. les pays de départ,
3. les pays d'accueil.

Chacun de ces niveaux peut être abordé selon plusieurs paradigmes théoriques en fonction des effets de court, moyen et long termes. Nous allons ici nous limiter à une analyse sommaire de type « coûts-avantages ».

#### A/ L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE ET MONDIALE

On retrouve ici les problématiques néo-classiques bien connues de la MOBILITÉ INTERNATIONALE DES FACTEURS DE PRODUCTION (capital, travail, ressources naturelles), des «dotations factorielles», des coûts ou des avantages comparatifs et des bienfaits du libre-échange par rapport au protectionnisme. La vague de libéralisation des échanges de capitaux, de marchandises et de services à l'échelle mondiale n'a jamais concerné complètement la mobilité du travail (le capital humain) et la libre circulation internationale de la main-d'œuvre.

La mobilité internationale du travail (flux migratoires), peut aussi être abordée du point de vue de la STRATÉGIE DES FMN à travers le temps et l'histoire des économies développées. On pourrait évoquer ici les questions largement étudiées sur les plans théoriques et empiriques de la Sous-

---

\* *Professeur émérite à l'Université Nice-Sophia Antipolis (Université de la Côte d'Azur/GREDEG/CEMAFI INTERNATIONAL)*

\*\* Mise à jour le 26/09/2017. Pour les besoins de cette conférence « grand public », toutes les cartes et photos ont été choisies à partir de différents sites sur internet (Creative Commons).

traitance internationale, des délocalisations, des transferts de technologie, etc. Cf. le paradigme de L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE.

La libéralisation des échanges internationaux (généralisation des accords de libre-échange depuis les années 90) et la vague des politiques «néo-libérales» ou «ultra-libérales» depuis les années 90 ont été des facteurs puissants de la MONDIALISATION et de la GLOBALISATION. Les flux migratoires se sont largement inscrits dans ce processus qui a touché l'ensemble des économies de la planète.

Selon Rodrik (2002,) Les bénéfices de la libéralisation de la mobilité du travail (les migrations) peuvent surpasser ceux de la libéralisation du commerce et des capitaux, et ceci en raison des effets structurels de long terme que cette mobilité va avoir sur la qualité du capital humain à l'échelle mondiale. Il estime que la liberté de mobilité de la main d'oeuvre peut augmenter les avantages mondiaux par un facteur de presque 25 par rapport à ceux du capital et des biens.

Nous allons laisser de côté cette problématique, qu'il serait trop long de détailler, pour nous concentrer sur les effets économiques des migrations sur les pays de départ et d'accueil en termes d'analyse coûts-avantages.

## **B/ L'IMPACT ÉCONOMIQUE SUR LES PAYS DE DÉPART.**

### 1) LES IMPACTS POSITIFS

- a. Au niveau du TRAVAIL.
- i. Sur le plan QUANTITATIF du CHÔMAGE.

Les migrations peuvent contribuer à la diminution du taux de chômage, sans pour autant constituer une solution suffisante et durable à leur problème de chômage structurel. En effet, si on regarde la situation économique des pays de la rive Sud et Est de la Méditerranée, on constate des taux de chômage élevés durables entre 12 et 15%, sans prendre en compte le chômage et le sous-emploi déguisés, ni le taux de chômage encore plus élevé des jeunes.

En termes absolus, il y a aujourd'hui dans les PM plus de 15 millions de personnes sans emploi. Pour pouvoir absorber les nouveaux entrants et maintenir le nombre de personnes sans emploi au niveau de 2005, les PM devront créer environ 100 millions d'emplois d'ici à 2030, soit environ 2 millions de nouveaux emplois de plus par an que ce qui a été produit entre 2005 et 2007. Ces chiffres prouvent bien par leur ampleur que l'émigration ne peut être une solution durable au

chômage dans les pays de départ. Mais ils traduisent aussi en revanche l'intensité croissante de la pression migratoire aux portes de l'Europe.

**Les politiques de croissance non-inclusive (anti-pauvres) dans les PM ont été un facteur puissant d'émigration économique vers les pays de l'UE.**

ii. Sur le plan QUALITATIF.

On pourrait espérer un impact positif sur les qualifications de la main-d'œuvre des pays de départ, dès lors que les migrants retournent dans leur pays d'origine et transfèrent des savoirs techniques et des savoir-faire acquis dans le pays d'accueil. Ces transferts de technologie peuvent à leur tour générer des gains de productivité et des nouveaux emplois. Si le migrant reste dans le pays d'accueil, ces transferts peuvent aussi s'opérer à l'occasion de séjours plus ou moins longs dans le pays d'origine.

Il ne faut pas sous-estimer également les transferts de valeurs culturels de modernité et d'esprit d'innovation.

b. Au niveau des FINANCES PUBLIQUES. On peut penser que les migrants vont alléger le budget social (allocations familiales, chômage, sécurité sociale....) de leur pays d'origine.

c. Au niveau des TRANSFERTS MONÉTAIRES.

Les envois de fonds des immigrés vers leur pays d'origine sont bénéfiques car ils diminuent le déficit de leur balance des paiements, par un apport en devises fortes. Ils constituent souvent une aide irremplaçable à des populations qui ne bénéficient pas de programmes de développement ou des politiques publiques d'assistance et de soutien. En outre, ces flux monétaires peuvent être plus stables et moins fluctuants que les autres flux financiers (IDE, IPE, prêts, aides diverses, tourisme).

On estime que ces envois (officiels ou non) sont aujourd'hui, à peu près équivalents voire supérieurs à l'aide publique au développement.

Entre 2006 et 2009 les transferts vers la région des PM se situaient entre 30 et 35 millions US\$, soit assez pour couvrir plus de la moitié du déficit commercial et représentaient pratiquement l'équivalent des IDE et des Aides. Les transferts se montent à 15% des revenus de l'exportation des PM et représentent plus que les investissements privés dans certains pays tels que la Jordanie, l'Égypte et le Liban. Pour le Maroc, le volume financier des transferts, est estimé en moyenne à 500

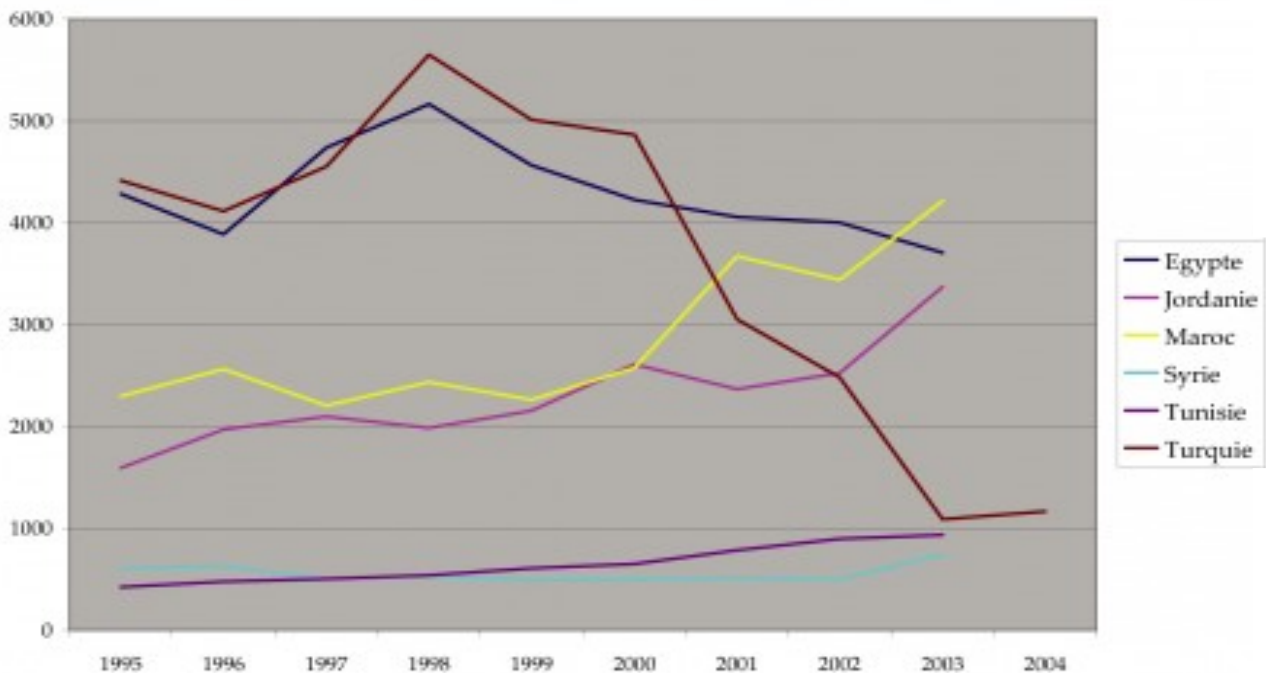
millions de dollars annuels sur la dernière décennie; il représente 6,32 % du PIB en 2000 et 42 % des avoirs en devises.

Les flux de transferts vers les PM proviennent de diverses origines. La plus grande partie provient des pays du Golfe, suivi de l'Europe, puis du Canada et des USA. L'Égypte est le premier bénéficiaire des transferts, ce qui reflète la forte concentration de ses émigrés dans les pays du Golfe. Le Liban vient en deuxième position avec des transferts en provenance des USA, des pays du Golfe et de l'Amérique latine. Le Maroc vient en troisième position en termes de flux de transferts, mais dépasse de loin ses voisins dans le Maghreb. Les transferts sont sensibles aux changements de la conjoncture économique, mondiale et des pays d'accueil. La crise financière de 2008-2009 a eu un impact négatif sur les flux de transferts vers les PM (sauf le Liban), ce qui constitue l'un des effets indirects graves de la crise dans la région et peut-être des « printemps arabes ».

84% des transferts totaux que reçoit l'Algérie proviennent de France (68% pour la Tunisie). Les transferts vers le Maroc proviennent à parts presque égales de France (31%) et d'Espagne (29%). 64% des transferts totaux vers la Turquie proviennent d'Allemagne.

Les pays du Machrek reçoivent une part réduite des transferts provenant d'Europe (environ 5%). La masse des transferts vient des pays du Golfe. L'Arabie Saoudite est à l'origine de 50% des transferts vers l'Égypte et 28% des transferts vers la Jordanie. De toute évidence ces éléments reflètent les schémas de migration des travailleurs des PM.

« Transferts de revenus des migrants des PPM vers leurs pays d'origine (en millions de dollars) »



Source: Migrations méditerranéennes, Rapport 2005,

## 2° LES IMPACTS NÉGATIFS.

### a. «L'exode des cerveaux» (“brain drain”)

Il représente un coût pour le pays de départ au bénéfice du pays d'accueil. La perte pour le pays de départ sera d'autant plus importante que le niveau d'éducation et de compétence est élevé, et que la population concernée est jeune et en bonne santé. La fuite des cerveaux concerne aujourd'hui non seulement les PED mais aussi les PD. La Russie et les PECO après la fin du régime soviétique et la chute du mur de Berlin, ont été durement affectés par ce phénomène. A travers le système d'enseignement supérieur, le classement des universités et les infrastructures et dispositifs de recherche scientifique, les PD se livrent à une concurrence féroce, pour attirer les meilleurs “cerveaux”, souvent au détriment des pays du Sud.

### b. Les transferts.

Quelques travaux récents ont montré que même les envois de fonds des émigrés pouvaient aussi avoir des conséquences négatives:

- Ils favoriseraient l'importation de produits étrangers au détriment de la production locale,
- Ils seraient utilisés à des fins improductives dans des dépenses somptuaires,
- Ils pourraient alimenter des bulles immobilières, ou encore favoriser l'assistanat.
- Ils auraient enfin un impact inflationniste et créant une demande nécessitant elle-même des importations.

## **A. L'IMPACT ÉCONOMIQUE SUR LES PAYS D'ACCUEIL.**

Nous distinguerons:

1. un effet immédiat sur les budgets publics et
2. un effet décalé dans le temps sur:
  - a) l'emploi,
  - b) les finances publiques et
  - c) la croissance.

### **1) sur le plan budgétaire à très court terme.**

Les flux migratoires génèrent une augmentation des dépenses publiques en termes de sécurité et d'accueil des migrants. De ce point de vue, on pourrait penser que ces dépenses atténuent l'impact négatif des politiques d'austérité que s'impose l'UE, sur l'emploi, les salaires et la croissance.

Mais ces dépenses sont « improductives » en termes de créations nettes de richesses. Elles sont associées aussi à la lutte contre la criminalité qui se développe avec l'accroissement des freins à l'immigration.

Les trafics de la migration concernent non seulement les passeurs mais aussi la drogue, la prostitution, la falsification de documents et toutes sortes d'activités criminelles. On estime que le trafic organisé par les passeurs représente 93 millions d'euros, soit davantage que le trafic d'armes et le faux monnayage. C'est la troisième source d'enrichissement illégal. "En 2014, 893 condamnations pénales ont été prononcées en France pour des faits d'aide à l'entrée ou au séjour irréguliers. Parmi ceux-ci, 125 étaient commis en bande organisée." Les migrants qui se trouvent en situation illégale sur le territoire d'un pays de l'UE et qui cherchent à s'y maintenir par tous les moyens, vont générer (et en être souvent les victimes), toutes sortes de malversations: mariages blancs, reconnaissances fictives de paternité, fraudes aux prestations sociales sont en progression constante. Ces dernières sont encouragées par la facilité à contrefaire les documents requis (fausses factures d'électricité, faux actes de naissance...), et pour les utilisateurs à se les procurer auprès de

trafiquants sans scrupules. Selon l'OCRIEST, un million et demi de passeports biométriques seraient utilisés par des personnes avec une fausse identité.

Ainsi la gestion administrative et sécuritaire des flux migratoires engendre des coûts directs en termes de moyens financiers (675 millions d'Euros ont été consacrés par la France à l'asile et à l'immigration), mais aussi en termes d'allocation de moyens humains (le nombre d'heures de travail consacrés par l'ensemble des forces de police et de justice augmente de manière exponentielle depuis 2015).

Au-delà de la dimension sécuritaire et répressive, Il faut tenir compte également de nombreux coûts indirects annexes qui n'ont pas encore fait l'objet de chiffrages précis. Des moyens financiers et humains doivent en effet être consacrés à l'apprentissage de la langue française, la scolarisation des enfants, la formation professionnelle, etc. A l'échelle de l'UE, les fonds consacrés à la gestion sécuritaire et répressive des flux migratoires est également en progression constante. Au-delà des sommes directement engagées, il faut ajouter aussi les aides directes accordées aux pays de départ et aux pays de transit. Ainsi, Le 16 décembre 2014, sous la pression de l'Allemagne, la Turquie a signé un accord de réadmission avec l'UE (déjà appliqué à ses propres ressortissants), qui concernera dès 2017, les migrants des États tiers qui transitent par son territoire pour rejoindre l'UE. La CE a conditionné la signature de libéralisation des visas accordés aux ressortissants de nationalité turque à la "bonne application" de cet accord. Du coup, pour "amadouer" la Turquie, l'UE a réactivé «l'instrument de pré-adhésion à l'UE», et accordé pour les années 2014 à 2020, une aide financière de 4,45 milliards d'euros. Déjà dans le cadre d'un premier plan de financement pluriannuel pour la période 2007 à 2013, la Turquie avait reçu 4,9 milliards d'Euros. Ces sommes doivent en principe servir à la Turquie pour qu'elle se mette "en conformité avec les acquis communautaires et autres standards européens". A la lumière des récents événements en Turquie, sur fond de guerre au Moyen-Orient, on pourrait douter du bon usage de ces fonds.

## **2) Sur un plan macroéconomique à moyen terme.**

A ce niveau, les gains et les pertes potentiels sur les pays d'accueil sont plus ambigus et dépendent de nombreuses variables structurelles liées aux caractéristiques économiques de ces pays et aux politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics, aussi bien sur le plan économique proprement dit, que sur leur approche du phénomène migratoire et de l'intégration des migrants.

Le FMI dans son dernier rapport, publié le 4 octobre 2016, fait lui aussi implicitement une distinction entre court et long terme. Il souligne que *«les migrants peuvent avoir un effet stimulant sur la population active et un impact positif à long terme sur la croissance et les finances publiques, surtout dans les pays à population vieillissante»* Ce même rapport évalue à 2%, l'augmentation de la croissance à long terme du PIB par tête d'un pays, lorsque la proportion des migrants dans la population active augmente de 1%.

Les effets positifs des migrants sur le marché du travail tiennent au fait qu'ils occupent des emplois non pourvus par les nationaux, encourageant ces derniers à rechercher ou accéder à des emplois plus qualifiés.

L'idée selon laquelle l'afflux d'immigrés exerce une pression à la baisse des salaires dans les pays d'accueil du fait du faible niveau de qualification de ces immigrés ne résiste pas aux diverses études empiriques qui ont été menées dans plusieurs pays confrontés à des flux migratoires massifs.

Par exemple une étude sur les migrants cubains à Miami a montré qu'ils n'avaient eu aucun impact sur le taux de chômage et les salaires des ouvriers les moins qualifiés, alors même qu'en 1980, 100000 exilés cubains, équivalant à 7% de la population de la ville ont débarqué à Miami. (Card. D. 1990).

Friedberg Rachel (2011) a également montré que l'impact sur l'emploi et les salaires de l'afflux massif de réfugiés russes en Israël entre 1990 et 1994 (12% de la population israélienne) avait été nul.

Les Travaux de De Jong ont aussi montré que contrairement à une idée répandue, 58% des immigrés présents sur le sol américain en 2010 avaient le niveau du Baccalauréat et que 30% étaient diplômés du supérieur. Même les sans-papiers apportent une contribution positive aux finances publiques, à la production de richesses et à la croissance de l'économie américaine. (Borjas G. 2016).

Les immigrants ont également un effet positif sur l'innovation et la création de start-up (Anderson S. 2016). Cela avait déjà été montré au début des années 90 par la théorie « O-Ring ». L'afflux de MO qualifiée (Ingénieurs, chercheurs...) aux USA avait entraîné une augmentation des salaires qualifiés et l'apparition de nouveaux emplois par effet d'attraction et de polarisation de nouvelles compétences dans des compétences connexes. (Kremer M. 1993).



Au total, la plupart des études les plus documentées et les plus sérieuses vont à l'encontre des idées reçues quant à l'impact négatif des migrants sur l'emploi, les salaires et les finances publiques.

L'impact économique positif sur les pays d'accueil est également d'autant plus élevé que les immigrants sont mieux formés. A l'inverse, l'un des obstacles aux bénéfices de la migration pour les pays d'accueil est le faible niveau d'éducation des migrants qui ne correspond pas à l'offre d'emplois des entreprises. Cette inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi est le reflet des écarts de développement entre les pays des deux rives de la Méditerranée. En termes quantitatifs, les migrants des PSEM pourraient remplir les manques des marchés de l'UE, mais en termes de qualité des emplois demandés, du niveau d'éducation nécessaire et des qualifications requises ils ne correspondent pas le plus souvent aux besoins actuels du marché du travail des pays d'accueil. Les migrants provenant des PSEM, présentent une forte hétérogénéité en termes de qualification et de formation. Alors que 40% des migrants des pays du Machrek sont plutôt éduqués (éducation supérieure), la majorité des migrants des pays du Maghreb (57% du total des migrants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie), ont un plus bas niveau d'éducation (moins que le secondaire). Le pourcentage de migrants ayant un faible niveau d'éducation est proche de 70% en Turquie. Ces insuffisances de formation et de niveau d'éducation peuvent malgré tout être surmontées si le pays d'accueil mène une politique offensive d'intégration en partenariat avec le monde de l'entreprise (cas de l'Allemagne).

C'est ainsi que le Royaume-Uni, a pu largement profiter des flux migratoires en provenance des pays d'Europe centrale et orientale (300000 personnes par an) qui ont eu un impact positif sur sa croissance économique. Les migrants qui ont été accueillis sont plus jeunes et souvent mieux formés que les nationaux et à âge égal, consomment moins de prestations sociales. On estime ainsi que la grande Bretagne a pu, grâce à ces migrants, créer 1 million de nouveaux emplois et améliorer ses comptes publics nets de 33%.

De même la Suède qui a accueilli 163000 migrants en 2015 pour 9,8 millions d'habitants a vu son taux de croissance passer en 2015 à 4,1%. Dans le même temps, le taux de chômage a régressé de 0,3 points depuis 2015 passant en septembre 2016 à 6,9%.

On estime que la hausse de 0,3 points de PIB des dépenses publiques destinées à la prise en charge des réfugiés a eu un impact positif sur la demande intérieure en biens de consommation alors que les collectivités locales ont embauché des travailleurs sociaux, aménagé des équipements et acheté des biens de première nécessité destinés aux migrants.

Par ailleurs la politique macroéconomique monétaire accommodante (dite de « Quantitative Easing ») de la Banque Centrale de Suède a accompagné ce mouvement de relance budgétaire du gouvernement suédois. Cette politique monétaire accommodante a en effet favorisé la dépréciation de la couronne suédoise, ce qui a accru la demande externe (exportations), tout en maintenant les taux d'intérêt très bas. Ces derniers ont à leur tour permis d'accompagner la reprise du secteur du bâtiment, remédiant ainsi à la vétusté des logements.

Cependant, à plus long terme, au delà de l'effet de demande conjoncturel, la question de l'impact bénéfique sur la croissance du pays d'accueil, repose sur la capacité d'intégration des nouveaux immigrants sur le marché du travail dans des emplois productifs.

Sur le plan fiscal, globalement, les migrants génèrent plus de recettes fiscales et de contributions sociales qu'ils n'en consomment.

Il faudrait cependant distinguer les migrants économiques qui sont prêts à s'employer immédiatement, des migrants «réfugiés politiques», qui nécessitent, à court terme des dépenses budgétaires plus élevées sans contrepartie. Pour le FMI, le coût d'accueil des migrants dans la zone Euro représente en 2016, 0,2% du PIB en moyenne, sachant que ce sont principalement l'Autriche, l'Allemagne, la Finlande et la Suède qui en absorbent la plus grande partie.

D'où la nécessité d'une intégration rapide et efficace (apprentissage de la langue, reconnaissance des compétences, simplification des procédures d'embauche, etc.) pour accélérer leur contribution à l'économie du pays d'accueil.

Ces chiffres globaux cachent cependant des disparités spatiales et sectorielles. Là où les migrants se concentrent, on assiste à une pression à la baisse des salaires les plus bas, le coût du logement dans les quartiers défavorisés augmente ainsi que la surcharge des classes dans les écoles et les collèges des quartiers populaires.

En d'autres termes ce sont les catégories sociales les plus fragiles qui supportent le plus le coût de l'intégration des nouveaux migrants alors que les bénéfices globaux sont répartis plus ou moins équitablement sur l'ensemble de la population. En général les pouvoirs publics sont indifférents ou impuissants face à la question de la répartition équitable des coûts et des avantages des flux migratoires.

En fin de compte, la question des flux migratoires se pose dans les mêmes termes que la question de la mondialisation. Celle-ci affecte globalement de manière positive les économies nationales mais certaines régions, certains secteurs, certaines branches et certaines catégories sociales sont impactés négativement du fait de leur fragilité et de l'effet de concurrence qu'exerce l'ouverture au commerce international vers les pays à bas salaires, tels que la Chine notamment. C'est cet impact différencié de l'ouverture aux flux migratoires et à la concurrence internationale qui, selon nous, nourrit les rancœurs des classes populaires à l'encontre des nantis et des élites. D'où la montée des populismes et des réactions de rejet que l'on constate plus fortement dans les quartiers et les classes sociales défavorisées.

### **3) sur le plan structurel à long terme.**

L'impact sur les pays d'accueil dépend ici de leur profil démographique.

Selon les dernières données d'Eurostat et les dernières projections démographiques de l'ONU de 2015, à l'horizon 2050, et sans aucun apport migratoire, la population totale de la Pologne devrait diminuer de 5,5 millions d'habitants, celle de la Roumanie et de la Hongrie respectivement de 4,3 et de 1,5. La France en revanche devrait voir sa population croître de 6,5 millions et la Grande Bretagne de 10,5. Au total, sans apport migratoire, l'Europe devrait voir sa population totale diminuer de 100 millions de personnes.

Pour les 27 pays de l'UE le ratio de dépendance des personnes âgées devrait s'élever à 53,5% en 2060. Ceci exerce une pression majeure sur les systèmes de retraites et de protection sociale, particulièrement dans la mesure où toute tentative de la part des gouvernements de retarder l'âge de départ à la retraite pour surmonter ce problème, au moins provisoirement, est confrontée au refus des sociétés civiles et des syndicats de travailleurs.

La tendance opposée se produit dans les PM, avec plus de 30% de la population âgée de moins de 15 ans (81,5 millions pour une population totale de 269 millions).

Au total avec une faible natalité et une population vieillissante, l'Europe risque de perdre plus de 20 millions de sa population active d'ici à 2030 (dont 13 millions sont dans la tranche d'âge 25-65). La seule manière pour l'UE de ne pas subir un déclin absolu de sa population active est d'élargir la tranche d'âge de 15 à 80 ans, ce qui met plus de pressions sur l'âge légal de départ à la retraite dans la plupart des pays européens, sans pour autant que cela soit suffisant et durable.

La véritable question est de savoir comment concilier le déclin démographique lié au vieillissement de la population et à la faiblesse des naissances et la nécessité de recourir à des apports migratoires pour soutenir ou simplement maintenir un niveau de croissance qui permet de payer les « retraites » et de stabiliser le niveau de revenu par tête.

En 2005, un rapport des Nations Unies estimait qu'à l'horizon 2050, l'UE (à 25) devait, pour maintenir sa situation démographique de 1995, accueillir une immigration nette de:

- 47,5 millions de personnes, soit 860.000 par an en moyenne, pour maintenir sa population totale,
- 79,6 millions de personnes, pour maintenir le nombre d'actifs (15-64 ans),
- 100 millions pour maintenir le ratio de dépendance (rapport entre les actifs et les inactifs).

L'ampleur de ces chiffres, montre que l'immigration ne peut être la seule réponse au vieillissement démographique de l'Europe, mais qu'elle constitue néanmoins une nécessité incontournable à laquelle il convient de se préparer par des politiques d'accueil et d'intégration de long terme.

Dans cette perspective, Le flux migratoire ne peut être géré à l'échelle d'un seul pays, car il apparaît d'une certaine manière comme un « bien public mondial ». Comme tel, il est générateur d'externalités positives et négatives et de ce fait de comportements opportunistes qui révèlent des phénomènes d'aléa de moralité et de sélection adverse. Chaque entité individuelle (entreprise, collectivité territoriale, Etat) à l'échelle européenne ou mondiale s'efforcera de capter les effets positifs de la migration sans en supporter les coûts en se défaussant sur les autres. Seule une politique concertée globale à l'échelle de l'UE, est en mesure de réguler les flux migratoires pour une répartition équitable de ses avantages et de ses coûts.

Par exemple si une collectivité territoriale, ou un Etat pris isolément, investit dans le logement, les infrastructures éducatives et de santé et l'accueil des migrants, il attirera vers lui un flux croissant de migrants, ce qui soulagera les autres collectivités territoriales, ou les autres Etats, sans être assurés de pouvoir en recueillir les retombées positives. Celles-ci peuvent être détournées vers d'autres collectivités territoriales, ou d'autres Etats qui, ayant pris soin d'échapper aux coûts des investissements d'accueil des étrangers, pourront bénéficier au surplus d'un avantage comparatif en termes d'accueil des capitaux, des entreprises et des ménages fortunés.

On pourrait envisager théoriquement des « solutions de marchés » à l'instar de ce qui a été proposé dans le cadre du réchauffement climatique ou de l'environnement. Par exemple une distribution de « droits d'asile » des réfugiés qui pourront se négocier sur un « marché de la migration » entre

Collectivités territoriales ou Etats sur la base de quotas qui auront été préalablement définis à l'échelle de l'UE, d'un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif (niveau d'instruction et de formation des migrants). On voit bien ce qu'il y a de particulièrement choquant à traiter un droit humain fondamental comme une marchandise négociable.

En revanche des «solutions incitatives» sous forme de subventions et de prélèvement fiscal peuvent permettre une meilleure régulation et répartition des coûts et des avantages des phénomènes migratoires.

## **CONCLUSION:**

### **POUR UNE POLITIQUE DE CO-DÉVELOPPEMENT À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE.**

La question des flux migratoires, ne saurait se réduire à des problématiques unidimensionnelles. On ne peut aborder la question des flux migratoires en traitant de manière séparée l'humanitaire, le sécuritaire, le culturel, l'économique, le juridique, le politique, le géo-politique, etc.

S'agissant d'un phénomène global et de plus en plus mondialisé, il convient d'aborder cette question d'un point de vue PLURIDISCIPLINAIRE et adopter une démarche analytique et programmatique, qui va du GLOBAL au LOCAL (du général au particulier).

Par exemple, s'agissant de la dimension économique que nous avons ici privilégiée, on remarque que l'UE a nettement séparé la régulation des migrations internationales de sa politique d'aide au développement. Les questions du développement et des flux migratoires sont abordées comme deux défis distincts relevant de politiques spécifiques, au Nord et au Sud.

En dépit de la multiplicité des programmes européens sur la coopération euro-méditerranéenne, les coopérations Nord-Sud revêtent toujours un caractère bilatéral, sans coordination entre elles.

On constate malgré tout que quelques efforts sont faits, à l'échelle de chaque pays, comme à l'échelle de l'UE, pour mieux répondre aux besoins de développement des pays du Sud.

De nombreux rapports et déclarations soulignent la nécessité d'identifier des besoins sectoriels majeurs, conjointement avec les pays partenaires, afin de "cibler des projets de développement solidaire qui améliorent les conditions de vie des populations, par exemple pour leur alimentation ou en matière de santé, d'éducation, de formation professionnelle et d'emploi" (Conseil européen, 2005). Il ne faut pas croire que l'Aide publique au développement (APD) est un substitut aux flux

migratoires. Les migrants “économiques” ne sont pas les plus pauvres, mais souvent les plus instruits et de ce fait l’APD ne freine pas forcément le flux migratoire. Pour autant l’APD demeure indispensable et doit être ciblée sur les besoins spécifiques des pays en développement.

Le Conseil européen de juin 2007 avait essayé de faire partager l’idée d’une «migration circulaire» dans le cadre d’une “gestion partagée des flux migratoires” et un “partenariat avec les pays tiers”.

Selon le Conseil européen, cette vision implique:

- “une forte coopération avec les pays d’origine et de transit des migrants afin de lutter contre l’immigration clandestine en contrôlant les flux d’immigration illégale à la source”.
- “Une promotion des formes d’immigration légale qui contribuent au développement des pays d’émigration”, par la mobilisation de financements communautaires, de l’épargne des migrants, et par le soutien à des projets concrets de développement.”

Il s’agit ainsi de favoriser des formes de migration temporaire “afin de ne pas priver les pays d’origine de leurs compétences et de mieux intégrer les politiques migratoires, en examinant comment ces politiques pourront profiter aux régions d’origine de l’immigration, en cohérence avec les autres aspects de la politique du développement”.

On constate malheureusement que seul le volet de la lutte contre l’immigration illégale a été mis en place, sans contrepartie sur l’immigration légale.

Du fait de ce déséquilibre, la politique migratoire européenne, qui se voulait “globale”, a perdu toute cohérence.

Force est de constater que l’UE n’a pas aujourd’hui de véritable politique migratoire. Elle se contente de gérer tant bien que mal au gré des circonstances le flux de migrants qui se pressent à ses frontières sans aucune maîtrise de la situation. Ce constat est d’autant plus alarmant qu’il alimente les campagnes anti-européennes qui prônent son démantèlement (sorties de l’Euro et/ou de l’UE proposées par les partis populistes et de la gauche dite “radicale”), alors même que la situation deviendrait encore plus catastrophique et encore moins contrôlable dans le cas d’un retour aux frontières nationales.

Il conviendrait de ne plus se limiter à des déclarations de principe et d'aller plus loin dans la politique euro-méditerranéenne de l'UE en l'orientant vers une véritable politique de co-développement, à laquelle doivent être associés les migrants pour qu'ils participent pleinement au développement de leurs pays d'origine.

Le codéveloppement entre l'UE et "les pays du voisinage" de la rive Sud et Est de la Méditerranée, implique une vision partagée des stratégies de développement économique, social, et culturel. Il doit nécessairement favoriser sur une base équitable les échanges commerciaux et les flux financiers Nord-Sud en vue de favoriser le développement des infrastructures, du capital humain, des énergies renouvelables et de l'économie numérique. Cela passe par une plus grande intégration économique euro-méditerranéenne et la libre circulation des personnes.

Il s'agit de rendre à la Méditerranée sa vocation ancienne d'une mer partagée qui favorise les communications entre ses peuples et ses cultures. On pourrait ainsi construire une vaste zone de prospérité partagée et un espace commun de stabilité, de sécurité, de liberté et de respect des droits de l'homme...et de la femme.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Anderson Stuart (2016), « Immigrants and Billion Dollar Startups », National Foundation for American Policy, Policy Brief, march.
- Andres Artal-Tur (University of Valencia, Spain); Vicente Pallardó-Lopez (University of Valencia, Spain) John Salevurakis (American University of Cairo, Egypt); Mona Said (American University of Cairo, Egypt) (Avril 2017), « The Role of Vicinity Linkages in the EU-MED Region for Trade Growth », FEMISE.
- Beranger V., C. Berthomieu et al., 2007, Analyse de l'impact de la croissance sur la pauvreté et identification des stratégies de croissance bénéfique aux pauvres », FEMISE Research Paper FEM31-06R. Université Nice-Sophia Antipolis.
- Borjas Georges (2016), « The Labor supply of undocumented immigrants », NBER, W-P n°22102, march 2016.
- Card David (1990), « The impact of the Mariel Boatlift on the Miami Labor Market », Industrial and Labor Relations review.
- De Jong Gordon (2011), « The Geography of immigration skills: Educational Profiles of Metropolitan Areas », Brookings Institution, 9 june 2011.

- Docquier, F. and K. Sekkat. 2006. Brain Drain and Human Capital in the MENA. Research report prepared for the Agence Française de Développement.
- Friedberg Rachel (2011), « The impact of mass migration on the Israeli labor market » Quaterly Journal of Economics.
- Harari Yuval, Noah (2015), « Sapiens- une brève histoire de l'humanité », Albin Michel, Paris.
- Kremer Michael (1993), « The O-Ring Theory of Economic Development », Quaterly Journal of Economics, n°108/3, August.
- Rapport du Groupe de diagnostic stratégique n°7 – 27e Session nationale, «Sécurité et Justice» - 2015/2016 “Les défis migratoires au XXIe siècle, quelles réponses ?”
- Salama Pierre (2010), « Migrants et lutte contre les discriminations en Europe », Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg. <http://book.coe.int>
- World Bank. 2009. Shaping the Future: Long-Term Perspective of People and Emplois Mobility for the Middle East and North Africa. Washington.